Nations Unies A/70/688-S/2016/43



Distr. générale 21 janvier 2016 Français Original : anglais

Assemblée générale Soixante-dixième session Point 120 de l'ordre du jour Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale Conseil de sécurité Soixante et onzième année

Lettres identiques datées du 14 janvier 2016, adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Monténégro auprès de l'Organisation des Nations Unies

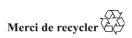
En référence à l'Article 97 de la Charte des Nations Unies, et conformément à la lettre commune du Président de l'Assemblée générale et de la Présidente du Conseil de sécurité datée du 15 décembre 2015 (A/70/623-S/2015/988), j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement monténégrin a décidé de présenter la candidature d'Igor Lukšić, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne, au poste de secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Le Gouvernement monténégrin a la ferme conviction que M. Lukšić possède les qualifications, les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires, comme prescrit dans la résolution 69/321 de l'Assemblée générale, pour s'acquitter de la fonction de secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Monsieur Lukšić est riche d'une longue expérience et de compétences approfondies et diverses, acquises dans l'exercice des plus hautes fonctions au Monténégro, notamment celles de Premier Ministre (de 2010 à 2012), de Ministre des finances (deux mandats, de 2004 à 2010) et de Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne (depuis 2012). Le curriculum vitae de M. Lukšić est annexé à la présente lettre.

La Mission permanente du Monténégro vous serait reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 120 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur, Représentant permanent, (Signé) Željko **Perović** 





Annexe des lettres identiques datées du 14 janvier 2016 adressées au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Monténégro auprès de l'Organisation des Nations Unies

Curriculum vitæ\*

Igor Lukšić (Monténégro)

## Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne du Monténégro

Premier Ministre (de 2010 à 2012), Ministre des finances (de 2004 à 2010), membre du Parlement du Monténégro (de 2001 à 2003), membre du Parlement de la Serbie-et-Monténégro (de 2003 à 2006).

Depuis 2012, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne.

M. Lukšić est né le 14 juin 1976 à Bar (Monténégro) où il a effectué toute sa scolarité jusqu'à la fin du secondaire. Diplômé de la faculté d'économie de l'Université du Monténégro (département d'entrepreneuriat) à Podgorica en juin 1998, il y a obtenu une maîtrise en octobre 2002 (sujet de thèse : « Ordre spontané et transition ») puis un doctorat en septembre 2005 (sujet de thèse : « Transition – instauration des libertés économiques et politiques »).

De juin 1998 à février 2000, il a participé à la mise en œuvre du Programme d'assistance « Obnova » de la Commission européenne en tant qu'attaché au Ministère des affaires étrangères du Monténégro. De février 2000 à janvier 2001, il a occupé le poste de conseiller en relations internationales du Parti démocratique des socialistes. De janvier à mai 2001, il a occupé les fonctions de Secrétaire au Ministère des affaires étrangères.

De janvier à avril 2003, il a été Conseiller en relations publiques auprès du Premier Ministre et, de mars 2003 à février 2004, il a exercé les fonctions de Vice-Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro.

En sa qualité de Ministre des finances, il a supervisé un programme de privatisation et contribué à la mise en œuvre de nombreuses réformes, notamment dans les secteurs des banques et des assurances et dans les domaines de la fiscalité et du budget, ceci afin d'améliorer la transparence et l'exhaustivité du processus budgétaire, ainsi que de l'aide de l'État, de l'audit interne et des droits de propriété. L'équilibre budgétaire, la faible imposition et la réduction de la dette publique figuraient parmi les principes de cette action. Depuis 2008, il préside le Conseil gouvernemental pour l'amélioration du climat des affaires et les réformes structurelles, qui supervise la mise en œuvre des réformes « Doing Business » qui ont permis au Monténégro de passer du 86° rang en 2008 au 36° rang en 2014. De 2006 à janvier 2011, il a occupé le poste de Gouverneur du Monténégro à la Banque mondiale et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

2/4 16-00872

<sup>\*</sup> Les curriculum vitæ ne sont pas revus par les services d'édition.

Sous sa direction, le Monténégro a obtenu sa première cote de crédit internationale en 2004 et a émis ses toutes premières euro-obligations en 2010.

En tant que Premier Ministre du Monténégro, M. Lukšić a appuyé des réformes qui ont permis l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Union européenne en juin 2012 et l'adhésion du Monténégro à l'Organisation mondiale du commerce en 2011. Les principes conducteurs de son action étaient le dialogue social et la participation de tous les acteurs de la société civile. Le Gouvernement a également favorisé la transparence, en participant à l'initiative de Gouvernement ouvert et de liberté des médias. Durant son mandat, de nombreux problèmes ont été résolus, notamment en ce qui concerne l'identité nationale, avec la réhabilitation de la maison Petrovic, et dans les domaines économique et social. Il est à l'origine de l'adoption de la loi sur la formation professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur, qui permet aux jeunes de poursuivre leur éducation en travaillant, et du lancement d'un portail gouvernemental de pétitions en ligne et, pendant son mandat, plusieurs accords régissant les relations entre l'État et les communautés religieuses ont été signés.

En décembre 2012, M. Lukšić a été élu Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne. Jusqu'en juin 2015, le Monténégro a mené des pourparlers avec l'Union européenne sur 20 chapitres. M. Lukšić a également été l'un des principaux acteurs du Gouvernement dans la mise en œuvre de la décision de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) d'engager des pourparlers accélérés et ciblés qui devraient déboucher sur l'adhésion du Monténégro à l'OTAN. Dans le domaine de la coopération régionale, il a lancé l'initiative des 6 États des Balkans occidentaux, instrument opérationnel des initiatives régionales officielles ayant obtenu l'appui de la Commission européenne.

Depuis 2013, M. Lukšić fait partie de la communauté des jeunes dirigeants mondiaux de la communauté du Forum économique mondial.

Entre février 2010 et février 2011, il a été Président de la Fédération monténégrine de basketball.

Il est maître de conférences à la faculté d'économie, de finance, et de commerce de l'Université du Monténégro à Podgorica, où il assure des cours dans les domaines de l'économie et du développement.

Il a suivi plusieurs formations et cours de spécialisation, dont le cours de spécialisation de l'Académie diplomatique de Vienne en 1999, le Programme de visites des États-Unis (Washington, du 15 mars au 1<sup>er</sup> avril 2000), l'Université d'été d'économie de l'Institut G17 (Belgrade, juillet 1998) et le Programme de visites à l'intention des cadres dirigeants, organisé par le Ministère français des affaires étrangères (2001).

Il a participé à plusieurs conférences, séminaires, réunions scientifiques ainsi qu'à divers projets d'organisations non gouvernementales.

Il est membre du Conseil de sciences économiques de l'Académie monténégrine des sciences et des arts. De 2001 à 2015, il a fait partie de la présidence du Parti démocratique des socialistes au pouvoir et a été son Vice-Président de 2011 à 2015.

M. Lukšić a publié trois ouvrages de poésie et de prose : « Le livre du rire », « Le livre du doute » et « Le livre de la peur », ce dernier étant traduit en italien et en français.

16-00872

Il a également publié plusieurs documents de travail traitant des aspects théoriques de l'économie et de la transition.

Il parle couramment l'anglais et s'exprime également en italien, en français et en allemand.

**4/4** 16-00872